

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À L'ÎLE-DES-SŒURS
MÉMOIRE À L'OCPM

Date : Le 3 juillet 2013

À : M. Luc Doray
Secrétaire général de l'OCPM

De : Michèle Nadeau, résidente de l'ÎDS
Semi-retraîtée des secteurs aéronautique et linguistique, résidente de l'Île-des-Sœurs depuis une vingtaine d'années. Inquiète du surdéveloppement acharné et du manque de vision de la Ville : espaces verts qui rétrécissent; ilots de chaleur qui se multiplient; besoin pressant d'écoles, projets de construction contestés, population divisée. Que se passe-t-il au juste? Le bon sens prévaudra-t-il bientôt?

M. Doray,

Je vous remercie pour cette opportunité d'exprimer mon inquiétude face au projet de construction d'une école primaire sur le terrain adjacent aux boulevards Île-des-Sœurs et René-Lévesque et au carrefour giratoire.

Il s'agit pour moi d'un non-sens incompréhensible. Voici pourquoi :

- 1) C'est le pire site de l'Île pour une école : en plein carrefour giratoire, il met les enfants en zone de danger
- 2) Faute d'espace, aucune aire de stationnement ne pourra être prévue; seulement des débarcadères
- 3) La circulation aux heures de pointe (parents déposant et cueillant leurs enfants) perturbera grandement le quotidien des insulaires
- 4) Avec si peu d'espace, il est fortement à craindre que le projet déborde dans le Parc de la Fontaine (expérience préalable : c'est arrivé à l'ancien Parc Elgar).
- 5) Il existe d'autres terrains plus propices à la construction de l'école, et les élus en ont été informés à plusieurs reprises par des groupes de citoyens avisés comme le CDDIDS
- 6) Il est du devoir absolu des élus de fournir une école primaire aux familles de l'Île au plus tôt, et donc, d'agir plus rapidement dans l'étude de ces terrains alternatifs qui divisent beaucoup moins les citoyens
- 7) Il est du devoir absolu des élus de protéger les espaces verts pour les générations présentes et futures
- 8) Il est du devoir absolu des élus de faire fi des personnes ou organismes qui font pression à l'encontre des éléments ci-dessus au profit de leurs intérêts et au détriment de la collectivité
- 9) Il est du devoir absolu des élus de donner préséance à la volonté des citoyens qui les élisent
- 10) Il est du devoir absolu des élus de gouverner avec discernement et vision à long terme

Si rien ne change, je crains que la poursuite du développement insensé de nos précieux espaces ne nuise à notre qualité de vie et défigure l'Île à jamais. Je crains que, à l'encontre des recommandations environnementales les plus élémentaires des experts en la matière, l'Île ne devienne un ilot de chaleur urbain de plus. Pourquoi alors

l'éducation supérieure? Pourquoi tous ces experts en environnement, si leur expertise et leurs recommandations n'atteignent pas les décideurs?

Je suis inquiète, certes, mais je reste confiante : confiante que le bon sens et la logique prévaudront, à force de réflexion et de consultations. À force de persévérance et de respect mutuel.

CONCLUSION

Ainsi, je recommande respectueusement :

- 1) Que le projet d'une école dans le carrefour giratoire soit ABOLI
- 2) Qu'un terrain – autre qu'un parc –soit ACHETÉ DE TOUTE URGENCE pour satisfaire le besoin pressant d'une école primaire et ce, parmi les terrains alternatifs identifiés par le CDDIDS
- 3) QUE D'AUTRES TERRAINS SOIENT PRÉVUS pour la construction des écoles futures, toujours dans le respect de l'environnement et sans détruire les parcs
- 4) Que la Ville commande des ÉVALUATIONS INDÉPENDANTES de ces sites alternatifs
- 5) À défaut des points ci-dessus, QU'ON ME FOURNISSE DES RAISONS LOGIQUES ET SENSÉES POUR JUSTIFIER LE REFUS OU LA LENTEUR À ÉTUDIER CES SITES ALTERNATIFS
- 6) Et à défaut des points ci-dessus, QU'ON ME FOURNISSE DES RAISONS LOGIQUES ET SENSÉES POUR JUSTIFIER LA RIGIDITÉ ET L'AVEUGLEMENT VOLONTAIRE QUE JE PERÇOIS, À RAISON OU À TORT, CHEZ LES DÉCIDEURS

On a besoin d'écoles, c'est vrai. Mais on peut construire SANS DÉTRUIRE LES PARCS, qui sont les poumons de notre communauté. Il en va de la qualité de vie des humains, présente et future.

Enfin, il faut aussi ramener la paix sociale à l'Île-des-Soeurs. Et ça aussi, c'est pressant. J'ose croire que, grâce à votre analyse et intervention justes et éclairées, un dénouement heureux, sinon rassembleur sera imminent.

Merci de m'avoir lue.

Respectueusement,

Michèle Nadeau